

Animateur péri et extra scolaire

Date de parution de l'offre

Jeudi 2 mai

La ville de Chanteloup-les-Vignes recrute

Un(e) adjoint d'animation (H/F)

Cadre d'emploi des adjoints d'animation (C)

Missions :

Sous l'autorité hiérarchique du Responsable péri et extrascolaire, vous encadrez et animez des activités sur les mercredis et les vacances (ALSH), sur les temps d'accueils pré et post scolaires (APPS), sur le temps du repas et d'animation du midi (TRAM), dans une dynamique de projets en tenant compte du rythme de l'enfant.

Activités principales :

Encadrer des enfants en garantissant leur sécurité physique, morale et affective

Appliquer et contrôler des règles d'hygiène dans les activités

Planifier, concevoir, organiser et encadrer des projets d'activités évolutives avec spécialisation dans un ou plusieurs domaines d'activités

Mener des activités et des sorties avec son public en fonction des projets élaborés

Animer un cycle d'activités adaptées aux âges des enfants

Faire une analyse de ces pratiques dans une démarche d'évaluation des projets d'activités sur l'amélioration des pratiques sur demande du responsable

Travailler en équipe dans le partage de compétences et auto-formation

Activités secondaires :

Participer à plusieurs manifestations sur la Ville selon un calendrier annuel

Participer à des sorties exceptionnelles en lien avec la parentalité ou la citoyenneté

Elaborer un projet d'équipe dans un axe de prévention

Encadrer un mini-séjour ou un séjour de vacances

Formations et expériences requises

Profil :

Titulaire du BAFA ou BAPAAT, vous avez idéalement une expérience dans le domaine de l'éducation et/ou de l'animation.

Vous maîtrisez la réglementation en matière d'encadrement des mineurs, et avez de solides connaissances en matière de techniques d'animation et de dynamique de groupe.

Doté(e) du sens du service public et d'un très bon relationnel, vous témoignez d'une grande capacité d'adaptation, d'attention et de réactivité. Organisé(e), vous avez aussi le sens des responsabilités, et vous savez vous rendre polyvalent(e).

Permis B exigé.

Infos pratiques

Rémunération :

Traitement Indiciaire, régime indemnitaire (IFSE et CIA)

Participation de l'employeur aux cotisations de mutuelles santé et prévoyance.

CNAS et COS.

Politique active de la ville en matière de formation.

Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle.

Contact

[**Postuler en ligne**](#)

ou

Ecrire à

Madame le Maire

Hôtel de Ville

37 rue du Général Leclerc

78570 Chanteloup-les-Vignes